



TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Restaurant scolaire

	Habitants de la commune	Habitants hors commune
École maternelle	4 €	4.50 €
École primaire	4.65 €	5.70 €
Inscrit mais non-présent	prix du repas	
Majoration (Enfant non-inscrit présent)	3 €	

Accueil périscolaire

	Habitants de la commune			Habitants hors commune		
	≤ 700	700 < QF ≤ 1000	> 1000	≤ 700	700 < QF ≤ 1000	> 1000
Quotient familial						
1/2 heure	0.48 €	0.50 €	0.52 €	0.69 €	0.73 €	0.75 €
Petit déjeuner	0.80 €					
Pénalité de retard	13 €					
Majoration (Enfant inscrit mais non-présent)	3 €					
Majoration (Enfant non-inscrit présent)	1.50 €					

Le délai limite de réservation/annulation est fixé à 22h, la veille de la date souhaitée.

Inflation : les tarifs du restaurant scolaire impactés

Le prix de revient du repas est de 8.95 € TTC, il a augmenté de 2.50 % par rapport à l'année précédente, cela est dû à la flambée des prix des denrées alimentaires, des énergies et à la revalorisation des salaires.

Afin de ne pas trop impacter les parents, la commune leur impute 50 % de l'augmentation et prends à sa charge l'autre moitié.

